

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES CASCADES

PROCÈS-VERBAL

Mardi 19 DÉCEMBRE 2023 : 18H30 à 19H16

1. Mot de bienvenue

Heure : 18H31 Monsieur Gyslain Grenier et madame Yannick Bacher souhaitent la bienvenue aux membres.

Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum est atteint.

	Présent	Absent
Mme Yannick Bacher, Directrice	X	
Mme Julie Ouellette, Directrice adjointe	X	
Mme Julie Rondeau, Directrice adjointe	X	
Mme Karine Mireault, technicienne au service de garde	X	
Madame Vanessa Charbonneau, secrétaire du conseil d'établissement	X	
Mme Isabelle Bonin, Enseignante	X	
Mme Kim Lavoie		X
Mme Nathalie Thuot, Enseignante	X	
M. Jean Trudel, Enseignant		X
Mme Manon Pelletier, personnel de soutien	X	
Mme Stéphanie Labelle, membre de la communauté	X	
M. Stéphane Arcand, parent membre du CÉ	X	
Mme Laetitia Baconnais, parent membre substitut du CÉ	X	
M. Bruno Gariepy, parent membre du CÉ		X
M. Gyslain Grenier, parent membre du CÉ	X	
Mme Claudia Marin, parent membre du CÉ	X	
M. Francis Martin, parent membre du CÉ	X	
Mme Kimberly Rioux, parent membre du CÉ	X	
M. Simon Cournoyer, parent membre substitut du CÉ		X

	ADOPTION	APPROBATION	CONSULTATION	INFORMATION
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ2023-2024-19)</p> <p>Monsieur Grenier remplace monsieur Gariépy à la présidence. Il présente l'ordre du jour. Monsieur Francis Martin désire ajouter au varia la réponse à la question du dernier conseil d'établissement.</p> <p>10.1 Réponse à la demande d'un répondant au Centre de services scolaire des Samares pour le volet alternatif</p> <p>Madame Bacher souhaite la bienvenue à Samuel R. Lelièvre, président du conseil des élèves.</p> <p>Madame Claudia Marin adopte l'ordre du jour.</p>				
<p>3. Adoption et suivi du procès-verbal du 20 novembre 2023 (CÉ2023-2024-20)</p> <p>Monsieur Francis Martin adopte le procès-verbal.</p> <p>Madame Bacher présentera les résultats du sondage sur le bien-être des employés et les actions posées lors du prochain conseil d'établissement.</p>				
<p>4. Questions orales du public</p> <p>Aucune</p>				
<p>5. Correspondance</p> <p>Aucune</p>				
<p>6. Projet éducatif 2023-2027 (CÉ2023-2024-21)</p> <p>Le document concernant le projet éducatif est présenté et expliqué.</p> <p>Madame Isabelle Bonin adopte le projet éducatif.</p>				
<p>7. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (CÉ2023-2024-22)</p> <p>Madame Alexandra Clavere désire présenter deux ajouts au plan de lutte contre l'intimidation et la violence : ajouter les organismes dans l'objectif #3 (Le Mitas et Centre d'expertise Marie-Vincent) et la formation pour bien intervenir sur les comportements sexualisés à la page 17 section 6.</p> <p>Monsieur Francis Martin adopte.</p>				

8. Coup de chapeau 2023

- Les directions ont placé la salle du personnel dans les deux écoles de façon plus accueillante.
- Le comité bien-être est un nouveau projet innovateur
- Le projet d'arrimage entre les niveaux
- Implication du personnel pour le plan de lutte et le projet éducatif
- Le nouveau code de vie
- Accueil des nouvelles familles du préscolaire
- Les classes de 3^e année qui ont obtenu 3000\$ de la Caisse populaire pour faire des activités culinaires
- La mise sur pied des parrains et des marraines
- Les mardis midi Douance
- Le conseil des élèves
- Bel esprit d'équipe entre les surveillantes et les éducatrices du service de garde
- Implication de madame Nathalie Bruneau pour la réalisation des projets que les élèves désirent mettre sur pied.
- L'équipe TSA est une belle équipe stable et est plus soudée depuis leur présence ensemble lors des journées de grève.
- Les vidéos d'Halloween créés par monsieur Gabriel Bergeron et les élèves.

9. Questions orales du public

Aucune

10. Varia

10.1 Monsieur Martin fait un retour sur la demande d'avoir un représentant ou un répondant au Centre de services scolaire des Samares.

La personne ciblée, madame Janie-Claude St-Yves, était ouverte à l'idée, il lui restait un 10% à sa tâche.

Madame Élixa Soulières est la personne répondante au Centre de services scolaire et elle est chapeauté par madame Martine Lavallée. Une rencontre aura lieu avec Élixa le 19, 29 janvier et le 15 février. Madame Caroline Rondeau, directrice de l'École Grand Pré, se joindra pour développer la collaboration du volet alternatif.

10.2 Madame Stéphanie Labelle voulait informer qu'un comité d'immigration est parrainé avec la MRC.

11. Levée de l'assemblée (CÉ2023-2024-23)

19h16

--	--	--	--	--



Yannick Bacher (Directrice)



Bruno Gariépy (Président)